

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions prévues à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi a délivré l'autorisation à **VODAFONE PROCUREMENT COMPANY Sarl** (arrêté N° **1/2024/0490** du **6 mai 2025**) pour l'exploitation d'un dépôt de bois et de matières plastiques ou synthétiques, immeuble de bureaux, postes de transformation et installation de production de froid à Bettembourg, 470, Z.A.E Wolser B.

Un recours contre lesdites décisions est ouvert à tous les intéressés en général auprès du Tribunal administratif dans un délai de 40 (quarante) jours à dater du premier jour de l'affichage de la présente et doit être interjeté sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau des Avocats à la Cour.

Affichage : du **20 mai 2025** au **30 juin 2025**

Bettembourg, le 15 mai janvier 2025

Pour le collège des Bourgmestre et Echevins

Damien NEY
Secrétaire Communal

Laurent ZEIMET
Bourgmestre

